

États financiers du

**FONDS ALTERNATIF ASCENDANT
VENATOR**
(AUPARAVANT FONDS ALTERNATIF FONDATEURS
VENATOR)

30 juin 2026 (non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Venator Capital Management Ltd.**, en tant que gestionnaire du Fonds alternatif ascendant Venator (le « Fonds ») et approuvés par le conseil d'administration de Venator Capital Management Ltd. Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »), y compris la norme comptable internationale (l'« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, destinés à fournir une certitude raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée, ainsi que de la protection de tous les actifs des Fonds.

Le conseil d'administration de Venator Capital Management Ltd. est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière.

Au nom de Venator Capital Management Ltd., gestionnaire des Fonds



Brandon Osten
Chef de la direction
Le 19 août 2026



Susan Naylor
Cheffe des Finances
Le 19 août 2026

Avis aux porteurs de parts

L'auditeur des Fonds n'a pas effectué l'examen du Fonds alternatif ascendant Venator

Venator Capital Management Ltd., gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels des Fonds. Selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, si le rapport financier intermédiaire n'a pas été examiné par un auditeur, le rapport financier intermédiaire doit être accompagné d'un avis en faisant état.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

États de la situation financière

Au 30 juin 2026, avec informations comparatives pour le 31 décembre 2025 (non audité)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
ACTIFS		
Actifs courants		
Montant à recevoir des courtiers	123 347 \$	2 948 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 186	14 264
Placements détenus, à la juste valeur (au coût –16 049 373 \$; 11 054 845 \$ en 2025) (note 8)	19 729 317	14 546 072
Intérêts à recevoir	214	-
Dividendes à recevoir	18 403	17 304
Autres actifs	396	325
	<u>19 880 863</u>	<u>14 580 913</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	40 392	40 581
Frais de gestion à payer (note 5)	16 279	16 449
	<u>56 671</u>	<u>57 030</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>19 824 192 \$</u>	<u>14 523 883 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série :		
Série A	1 737 388 \$	- \$
Série A1	-	9 425 863
Série F	11 154 459	197 553
Série F1	-	1 430 577
Série UA	601 004	350 224
Série UF	6 331 341	3 119 666
	<u>19 824 192 \$</u>	<u>14 523 883 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6) :		
Série A	199 178	-
Série A1	-	1 290 225
Série F	599 402	12 746
Série F1	-	187 260
Série UA	35 229	24 507
Série UF	372 341	220 285
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :		
Série A	8,72 \$	- \$
Série A1	-	7,31
Série F	18,61	15,50
Série F1	-	7,64
Série UA (1)	17,06	14,29
Série UF (2)	17,00	14,16

(1) 12,01 \$ en USD pour le 30 juin 2026 et 10,42 \$ en USD pour le 31 décembre 2025

(2) 11,97 \$ en USD pour le 30 juin 2026 et 10,32 \$ en USD pour le 31 décembre 2025

Approuvé au nom de la fiducie :

 , fiduciaire
Venator Capital Management Ltd.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

États du résultat global

Pour la période close le 30 juin 2026, avec comparatives pour 2025 (non audité)

	2026	2025
Revenu		
Intérêts aux fins de distribution	289 \$	105 374 \$
Profit réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	255 603	1 445 656
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements	3 012 380	(2 244 646)
Dividendes	153 142	36 413
	<u>3 421 414</u>	<u>(657 203)</u>
Charges		
Intérêts et frais d'emprunt	132	151 770
Frais de gestion (note 5)	102 462	120 930
Charges d'exploitation	77 443	72 683
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	1 557	65 244
Honoraires d'audit	20 293	8 496
Frais juridiques	7 439	7 439
Retenues d'impôt	21 782	2 100
	<u>231 108</u>	<u>428 662</u>
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>3 190 306 \$</u>	<u>(1 085 865) \$</u>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 11) :		
Série A	24 561 \$	- \$
Série A1	1 640 782	(820 605)
Série F	194 194	(146 499)
Série F1	260 106	(118 761)
Série UA	83 489	-
Série UF	987 174	-
	<u>3 190 306 \$</u>	<u>(1 085 865) \$</u>
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 11) :		
Série A	0,12 \$	- \$
Série A1	1,29	(0,60)
Série F	4,05	(1,73)
Série F1	1,40	(0,60)
Série UA(1)	2,83	-
Série UF(2)	3,23	-

(1) 1,99 \$ en USD pour le 30 juin 2026

(2) 2,27 \$ en USD pour le 30 juin 2026

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour la période clos le 30 juin 2026 avec informations comparatives pour 2025 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture la période
30 juin 2026					
Série A	- \$	1 712 827 \$	- \$	24 561 \$	1 737 388 \$
Série A1	9 425 863	-	(11 066 645)	1 640 782	-
Série F	197 553	10 839 302	(76 590)	194 194	11 154 459
Série F1	1 430 577	-	(1 690 683)	260 106	-
Série UA	350 224	241 694	(74 403)	83 489	601 004
Série UF	3 119 666	2 502 095	(277 594)	987 174	6 331 341
	<u>14 523 883 \$</u>	<u>15 295 918 \$</u>	<u>(13 185 915) \$</u>	<u>3 190 306 \$</u>	<u>19 824 192 \$</u>

Le total des recettes provenant des unités échangeables liées aux échanges et rachats d'unités échangeables pour la période terminée au 30 juin 2026 était de 12 552 129 \$ et (12 552 129) \$, respectivement.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
30 juin 2025					
Série A1	11 127 332	-	(1 133 974)	(820 605)	9 172 753
Série F	1 601 382	-	(1 006 312)	(146 499)	448 571
Série F1	1 558 096	-	(16 310)	(118 761)	1 423 025
	<u>14 286 810 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(2 156 596) \$</u>	<u>(1 085 865) \$</u>	<u>11 044 349 \$</u>

Le total des recettes provenant des unités échangeables liées aux échanges et rachats d'unités échangeables pour la période terminée au 30 juin 2025 était néant et néant, respectivement.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR

(auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Tableaux des flux de trésorerie

Pour la période close le 30 juin 2026, avec informations comparatives pour 2025 (non audité)

	2026	2025
Flux de trésorerie liés à ce qui suit :		
Activité d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 190 306 \$	(1 085 865) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments hors trésorerie :		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(255 603)	(1 445 656)
Variation de la plus-value/moins-value latente des placements	(3 012 380)	2 244 646
Variation des soldes hors trésorerie :		
Augmentation du montant à recevoir des courtiers	(120 399)	(22 344)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(214)	7 782
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 099)	1 849
Augmentation des charges payées d'avance	-	(5 825)
Augmentation des autres actifs	(71)	(186)
Diminution du montant à recevoir au titre des placements vendus	-	37 593
Diminution des créditeurs et charges à payer	(189)	(32 683)
Diminution du montant à payer des courtiers	-	(128 291)
(Diminution) des frais de gestion à payer	(170)	(6 399)
Produit de la vente de placements	2 196 917	52 028 231
Achat de placements	(4 116 064)	(49 780 654)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(2 118 966)	1 812 198
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 743 789	-
Montant payé au rachat de parts rachetables	(633 786)	(2 056 596)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	2 110 003	(2 056 596)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(8 963)	(244 398)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	3 885	309 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	14 264	2 042
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	9 186 \$	67 605 \$
Renseignements supplémentaires*		
Intérêts payés	174 \$	167 766 \$
Intérêts reçus	75	113 156
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	130 261	36 162

*Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Inventaire du portefeuille Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines				
474	Agilent Technologies Inc.	78 399,38	89 436,70	0,45
245	Akamai Technologies Inc.	28 394,21	41 139,74	0,21
201	Albemarle Corp.	22 972,24	38 553,83	0,20
295	Alexandria Real Estate Equities Inc.	28 794,68	22 146,66	0,11
121	Align Technology Inc.	29 593,14	28 989,37	0,15
145	Allegion PLC	29 275,98	28 937,08	0,15
434	Alliant Energy Corp.	37 285,84	47 032,56	0,24
780	Amcor PLC	47 720,82	48 031,37	0,24
465	Ameren Corp.	62 439,34	74 666,59	0,38
890	American International Group Inc.	93 102,68	94 224,18	0,48
329	American Water Works Co Inc.	63 333,08	61 493,19	0,31
152	Ameriprise Financial Inc.	91 830,36	99 053,62	0,50
231	AO Smith Corp.	20 996,16	20 580,66	0,10
584	APA Corp.	17 522,85	27 019,16	0,14
355	Aptiv PLC	33 926,29	30 952,55	0,16
586	Arch Capital Group Ltd	73 190,75	80 794,01	0,41
802	Archer-Daniels-Midland Co.	61 095,63	87 038,01	0,44
551	Ares Management Corp.	90 104,34	87 121,84	0,44
84	Assurant Inc.	23 349,00	32 041,54	0,16
280	Atmos Energy Corp.	61 050,95	68 518,67	0,35
356	Autodesk Inc.	99 444,42	98 317,81	0,50
233	AvalonBay Communities Inc.	63 276,68	62 451,96	0,32
127	Avery Dennison Corp.	30 656,25	29 288,51	0,15
137	Axon Enterprise Inc.	89 480,87	109 099,47	0,55
448	Ball Corp.	34 617,32	39 710,36	0,20
861	Baxter International Inc.	32 853,33	26 075,44	0,13
462	Becton Dickinson and Co.	93 883,14	99 313,49	0,50
353	Best Buy Co Inc.	33 241,78	38 049,00	0,19
245	Biogen Inc.	46 163,18	75 193,74	0,38
263	Bio-Techne Corp.	18 521,81	26 394,24	0,13
1 007	Block Inc.	86 905,55	108 713,71	0,55
268	Boston Properties Inc.	24 830,73	25 243,82	0,13
195	Broadridge Financial Solutions Inc.	62 176,74	37 934,81	0,19
577	Brown & Brown Inc.	80 872,38	52 579,17	0,27
760	Brown-Forman Corp.	27 869,03	28 770,81	0,15
181	Builders FirstSource Inc.	28 281,55	23 006,25	0,12
326	Bunge Global SA	38 629,29	49 424,85	0,25
167	Camden Property Trust	25 639,27	27 159,72	0,14
387	Cardinal Health Inc.	89 262,18	130 594,69	0,66
2 328	Carnival Corp Ltd	85 519,62	94 478,82	0,48
62	Casey's General Stores Inc.	63 143,89	69 997,95	0,35
174	Choe Global Markets Inc.	56 997,36	59 980,02	0,30
492	CBRE Group Inc.	89 641,72	94 132,96	0,48
215	CDW Corp.	50 287,94	42 952,51	0,22
829	Centene Corp.	54 835,05	75 589,79	0,38
1 099	CenterPoint Energy Inc.	56 592,76	68 752,14	0,35
258	CF Industries Holdings Inc.	34 151,62	39 676,10	0,20
198	CH Robinson Worldwide Inc.	28 650,69	52 972,32	0,27

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Inventaire du portefeuille (suite) Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines (suite)				
80	Charles River Laboratories International Inc.	16 818,93	25 772,42	0,13
234	Charter Communications Inc.	79 167,12	47 270,18	0,24
2 158	Chipotle Mexican Grill Inc.	96 979,62	104 224,93	0,53
396	Church & Dwight Co Inc.	51 557,45	54 496,74	0,28
236	Ciena Corp.	92 830,76	164 454,35	0,83
261	Cincinnati Financial Corp.	53 277,85	68 640,75	0,35
704	Citizens Financial Group Inc.	44 412,14	70 072,24	0,36
519	CMS Energy Corp.	50 234,41	56 398,82	0,29
787	Cognizant Technology Solutions Corp.	80 969,81	43 297,56	0,22
437	Coinbase Global Inc.	95 670,06	90 748,69	0,46
58	Comfort Systems USA Inc.	82 165,58	163 290,88	0,83
803	Conagra Brands Inc.	22 037,01	15 353,30	0,08
621	Consolidated Edison Inc.	85 840,99	97 590,10	0,49
290	Constellation Brands Inc.	63 620,48	57 297,43	0,29
1 565	Copart Inc.	83 402,78	62 668,70	0,32
105	Corpay Inc.	46 118,78	49 708,05	0,25
670	CoStar Group Inc.	71 430,63	26 953,14	0,14
708	Crown Castle International Corp.	86 508,61	76 162,72	0,39
192	Darden Restaurants Inc.	56 287,21	56 186,34	0,28
603	Datadog Inc.	99 812,33	223 014,35	1,13
108	DaVita Inc.	20 991,64	34 131,55	0,17
233	Deckers Outdoor Corp.	32 397,37	32 862,66	0,17
1 103	Delta Air Lines Inc.	81 452,90	146 747,57	0,74
1 927	Devon Energy Corp.	111 968,54	113 105,38	0,57
644	DexCom Inc.	72 049,73	61 611,91	0,31
373	Dollar General Corp.	57 915,36	60 990,63	0,31
322	Dollar Tree Inc.	44 553,37	55 322,65	0,28
56	Domino's Pizza Inc.	34 091,78	23 549,39	0,12
227	Dover Corp.	56 936,85	72 319,87	0,37
1 217	Dow Inc.	47 112,69	47 298,56	0,24
475	DR Horton Inc.	89 664,40	109 901,24	0,56
350	DTE Energy Co.	64 641,60	75 754,55	0,38
229	DuPont de Nemours Inc.	62 699,33	44 122,95	0,22
745	eBay Inc.	80 526,87	118 261,95	0,60
502	EchoStar Corp.	76 886,64	72 378,74	0,37
649	Edison International	47 911,88	68 635,79	0,35
419	Electronic Arts Inc.	95 969,40	122 037,66	0,62
74	EMCOR Group Inc.	65 919,23	87 234,50	0,44
802	Entergy Corp.	96 749,02	130 853,22	0,66
1 040	EQT Corp.	83 431,30	78 549,10	0,40
199	Equifax Inc.	68 228,98	44 866,89	0,23
630	Equity Residential	56 457,91	60 791,58	0,31
88	Erie Indemnity Co.	40 566,15	29 969,71	0,15
108	Essex Property Trust Inc.	41 259,97	44 733,99	0,23
67	Everest Group Ltd	30 895,88	33 998,83	0,17
386	Evergy Inc.	37 532,91	47 390,69	0,24

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR

(auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines (suite)				
635	Eversource Energy	56 391,41	65 188,80	0,33
397	Expand Energy Corp.	63 116,99	51 425,55	0,26
200	Expedia Inc.	50 180,67	72 695,51	0,37
220	Expeditors International of Washington Inc.	35 524,42	50 932,88	0,26
356	Extra Space Storage Inc.	70 776,70	73 477,92	0,37
95	F5 Inc.	39 238,63	56 132,76	0,28
62	FactSet Research Systems Inc.	34 594,06	20 263,38	0,10
39	Fair Isaac Corp.	79 697,68	66 190,21	0,34
145	Federal Realty Investment Trust	19 181,27	25 425,25	0,13
248	Fedex Freight Holding Co Inc.	57 535,97	53 194,88	0,27
868	Fidelity National Information Services Inc.	81 619,97	47 938,81	0,24
1 533	Fifth Third Bancorp	94 537,64	122 752,81	0,62
181	First Solar Inc.	42 594,38	60 667,79	0,31
974	FirstEnergy Corp.	56 342,04	65 774,78	0,33
887	Fiserv Inc.	79 267,67	61 814,79	0,31
512	Fortive Corp.	46 428,45	44 430,51	0,23
670	Fox Corp.	52 642,02	49 642,50	0,25
873	Franklin Resources Inc.	28 314,33	41 258,01	0,21
322	Garmin Ltd	89 168,28	108 651,03	0,55
113	Gartner Inc.	56 100,11	20 806,15	0,11
768	GE HealthCare Technologies Inc.	76 878,95	69 831,33	0,35
1 019	Gen Digital Inc.	39 487,44	36 028,01	0,18
98	Generac Holdings Inc.	21 140,39	40 761,79	0,21
895	General Mills Inc.	61 399,54	44 242,89	0,22
229	Genuine Parts Co.	38 030,06	38 378,25	0,19
458	Global Payments Inc.	48 483,74	47 206,74	0,24
131	Globe Life Inc.	22 770,25	33 249,76	0,17
220	GoDaddy Inc.	49 209,82	26 525,85	0,13
1 403	Halliburton Co.	44 354,07	67 661,04	0,34
238	Hasbro Inc.	24 478,71	27 921,94	0,14
1 158	Healthpeak Properties Inc.	27 796,80	35 201,69	0,18
192	Henry Schein Inc.	19 111,36	22 778,91	0,12
2 209	Hewlett Packard Enterprise Co.	63 448,11	141 549,97	0,72
926	Hormel Foods Corp.	36 436,69	32 647,81	0,17
1 146	Host Hotels & Resorts Inc.	25 674,97	38 597,34	0,20
1 539	HP Inc.	51 580,48	47 964,12	0,24
89	Hubbell Inc.	51 260,07	66 145,30	0,34
199	Humana Inc.	65 617,93	112 285,95	0,57
3 392	Huntington Bancshares Inc/OH	78 139,60	85 429,10	0,43
66	Huntington Ingalls Industries Inc.	23 019,86	26 240,53	0,13
123	IDEX Corp.	29 664,33	39 653,04	0,20
133	IDEXX Laboratories Inc.	100 335,00	99 458,47	0,50
331	Incyte Corp.	33 748,28	53 300,23	0,27
658	Ingersoll Rand Inc.	75 046,99	76 635,15	0,39
117	Insulet Corp.	47 076,45	25 303,72	0,13
429	International Flavors & Fragrances Inc.	42 952,77	48 276,23	0,24
874	International Paper Co.	54 654,80	47 301,80	0,24

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Inventaire du portefeuille (suite) Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines (suite)				
748	Invesco Ltd	17 933,51	28 040,27	0,14
996	Invitation Homes Inc.	43 911,74	42 741,65	0,22
280	IQVIA Holdings Inc.	63 206,54	76 851,32	0,39
501	Iron Mountain Inc.	71 447,69	89 891,10	0,46
176	Jabil Inc.	54 736,32	96 373,08	0,49
120	Jack Henry & Associates Inc.	28 689,36	23 479,16	0,12
198	Jacobs Solutions Inc.	35 847,77	35 438,63	0,18
158	JB Hunt Transport Services Inc.	32 912,84	64 959,38	0,33
3 224	Kenvue Inc.	81 194,46	87 517,91	0,44
2 294	Keurig Dr Pepper Inc.	86 248,15	106 654,86	0,54
1 812	KeyCorp	43 515,16	59 329,46	0,30
282	Keysight Technologies Inc.	69 870,66	140 231,39	0,71
557	Kimberly-Clark Corp.	80 790,02	86 852,05	0,44
1 119	Kimco Realty Corp.	32 717,96	40 294,83	0,20
138	Labcorp Holdings Inc.	49 757,95	54 888,12	0,28
1 125	Las Vegas Sands Corp.	70 616,83	73 814,51	0,37
209	Leidos Holdings Inc.	45 612,64	30 570,20	0,15
412	Lennar Corp.	62 437,26	52 958,91	0,27
59	Lennox International Inc.	45 075,80	48 018,65	0,24
399	Live Nation Entertainment Inc.	81 195,99	103 782,99	0,53
345	Loews Corp.	43 865,58	55 481,11	0,28
191	lululemon athletica Inc.	56 294,22	30 978,80	0,16
544	LyondellBasell Industries NV	43 680,79	40 685,39	0,21
246	M&T Bank Corp.	65 033,43	83 170,93	0,42
101	Martin Marietta Materials Inc.	77 273,44	82 739,44	0,42
340	Masco Corp.	30 119,57	39 299,27	0,20
448	McCormick & Co Inc/MD	43 944,81	32 086,48	0,16
34	Mettler-Toledo International Inc.	56 153,11	61 699,90	0,31
428	MGM Resorts International	20 304,75	29 067,24	0,15
900	Microchip Technology Inc.	87 135,29	116 594,64	0,59
195	Mid-America Apartment Communities Inc.	38 387,83	38 486,03	0,20
661	Moderna Inc.	26 806,05	65 754,70	0,33
317	Molson Coors Brewing Co.	20 590,88	17 543,63	0,09
82	Monolithic Power Systems Inc.	92 277,78	161 018,68	0,82
123	MSCI Inc.	92 537,49	97 851,03	0,50
327	NetApp Inc.	48 764,24	71 886,56	0,36
972	News Corp.	37 673,97	34 283,43	0,17
805	NiSource Inc.	45 524,77	54 373,54	0,28
94	Nordson Corp.	28 473,66	40 283,76	0,20
311	Northern Trust Corp.	54 071,88	76 798,25	0,39
773	Norwegian Cruise Line Holdings Ltd	21 259,80	23 179,76	0,12
352	NRG Energy Inc.	74 951,21	73 032,34	0,37
384	Nucor Corp.	72 242,22	121 503,89	0,62
5	NVR Inc.	49 568,05	48 392,17	0,25
1 660	Occidental Petroleum Corp.	97 476,81	114 529,52	0,58
351	Old Dominion Freight Line Inc.	78 531,92	107 995,79	0,55

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Inventaire du portefeuille (suite) Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines (suite)				
479	Omnicom Group Inc.	48 183,48	49 554,95	0,25
640	ON Semiconductor Corp.	49 594,19	85 948,20	0,44
646	Otis Worldwide Corp.	83 457,20	65 703,24	0,33
149	Packaging Corp of America	39 486,83	50 433,03	0,26
1 877	Paramount Skydance Corp.	34 672,55	26 289,51	0,13
604	Paychex Inc.	89 064,56	84 365,37	0,43
1 487	PayPal Holdings Inc.	82 244,79	91 208,40	0,46
270	Pentair PLC	37 471,39	29 401,79	0,15
3 685	PG&E Corp.	74 012,27	88 045,00	0,45
208	Pinnacle West Capital Corp.	26 032,83	31 614,65	0,16
370	PPG Industries Inc.	56 880,12	63 748,20	0,32
1 263	PPL Corp.	60 280,22	65 215,23	0,33
363	Principal Financial Group Inc.	39 689,01	55 575,84	0,28
583	Prudential Financial Inc.	82 596,12	89 382,39	0,45
194	PTC Inc.	45 179,63	31 308,30	0,16
841	Public Service Enterprise Group Inc.	92 706,52	96 957,02	0,49
320	PulteGroup Inc.	48 104,76	62 370,18	0,32
339	Qnity Electronics Inc.	47 145,52	78 641,85	0,40
186	Quest Diagnostics Inc.	46 277,35	55 999,95	0,28
100	Ralph Lauren Corp.	39 725,81	57 020,29	0,29
323	Raymond James Financial Inc.	68 311,65	69 754,63	0,35
317	Regency Centers Corp.	31 212,10	35 906,80	0,18
1 433	Regions Financial Corp.	46 805,13	61 474,41	0,31
243	ResMed Inc.	85 908,50	67 268,97	0,34
189	Revvity Inc.	24 671,51	29 870,47	0,15
186	Rockwell Automation Inc.	85 501,82	130 806,57	0,66
804	Rollins Inc.	62 258,79	47 670,50	0,24
169	Roper Technologies Inc.	85 767,06	81 235,43	0,41
1 345	RTS Sycamore Partners LLC \$0	0,00	0,00	0,00
382	RTS TPG Inc. \$0	0,00	0,00	0,00
240	Sandisk Corp.	113 802,38	775 160,03	3,93
178	SBA Communications Corp.	54 819,89	44 617,73	0,23
365	Seagate Technology Holdings PLC	121 724,30	500 335,61	2,54
251	Skyworks Solutions Inc.	24 869,83	24 173,78	0,12
886	Smurfit WestRock PLC	51 341,96	58 221,12	0,30
87	Snap-on Inc.	38 082,98	49 730,00	0,25
292	Solventum Corp.	29 686,30	32 000,74	0,16
824	Southwest Airlines Co.	37 808,53	60 186,70	0,31
264	Stanley Black & Decker Inc.	25 039,46	35 296,13	0,18
454	State Street Corp.	66 942,25	109 376,23	0,55
242	Steel Dynamics Inc.	45 947,19	78 879,40	0,40
164	STERIS PLC	54 113,30	49 054,81	0,25
1 043	Super Micro Computer Inc.	63 059,35	43 454,79	0,22
562	Synchrony Financial	52 227,22	60 712,31	0,31
802	Sysco Corp.	84 119,25	95 217,76	0,48
361	T Rowe Price Group Inc.	47 675,97	58 300,29	0,30

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Inventaire du portefeuille (suite) Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines (suite)				
302	Take-Two Interactive Software Inc.	99 090,73	107 239,17	0,54
337	Tapestry Inc.	44 559,41	70 073,35	0,36
362	Targa Resources Corp.	89 237,08	137 883,22	0,70
78	Teledyne Technologies Inc.	55 619,81	73 891,85	0,37
258	Teradyne Inc.	47 693,75	177 322,04	0,90
116	Texas Pacific Land Corp.	56 861,62	72 113,44	0,37
294	Textron Inc.	32 729,95	38 308,92	0,19
1 194	The AES Corp.	18 952,74	24 864,49	0,13
202	The Clorox Co.	33 114,76	27 385,65	0,14
327	The Cooper Cos Inc.	31 692,40	33 309,55	0,17
605	The Estee Lauder Cos Inc.	66 880,64	67 849,83	0,34
460	The Hartford Financial Services Group Inc.	80 202,78	86 592,54	0,44
342	The Hershey Co.	82 813,80	85 235,54	0,43
176	The JM Smucker Co.	23 699,75	28 125,90	0,14
1 988	The Kraft Heinz Co.	70 263,50	66 701,79	0,34
1 028	The Kroger Co.	86 905,93	81 089,02	0,41
535	The Mosaic Co.	24 906,14	16 103,71	0,08
790	The Trade Desk Inc.	53 844,73	20 289,29	0,10
318	TKO Group Holdings Inc.	78 452,06	90 935,55	0,46
877	Tractor Supply Co.	63 488,77	39 379,06	0,20
391	Trimble Navigation Ltd	39 776,09	28 426,17	0,14
71	Tyler Technologies Inc.	54 439,11	29 496,20	0,15
598	Tyson Foods Inc.	45 842,14	48 631,53	0,25
548	UDR Inc.	29 642,76	31 075,09	0,16
72	Ulta Beauty Inc.	47 267,73	46 124,43	0,23
549	United Airlines Holdings Inc.	63 358,68	106 052,41	0,54
102	Universal Health Services Inc.	24 964,66	21 543,84	0,11
502	Valero Energy Corp.	106 308,44	185 717,42	0,94
273	Veeva Systems Inc.	61 247,10	68 822,24	0,35
820	Ventas Inc.	76 231,88	103 435,13	0,52
414	Veralto Corp.	56 680,89	52 151,56	0,26
154	VeriSign Inc.	58 902,91	55 030,51	0,28
220	Verisk Analytics Inc.	77 574,13	56 104,92	0,28
1 954	Viatis Inc.	25 971,51	44 077,43	0,22
1 823	VICI Properties Inc.	79 988,89	68 753,12	0,35
218	Vulcan Materials Co.	79 060,44	91 355,45	0,46
284	Wabtec Corp.	80 682,84	108 762,57	0,55
4 216	Warner Bros Discovery Inc.	80 131,90	159 662,15	0,81
165	Waters Corp.	74 663,37	87 902,81	0,45
547	WEC Energy Group Inc.	80 046,86	90 731,87	0,46
119	West Pharmaceutical Services Inc.	37 789,63	60 685,18	0,31
583	Western Digital Corp.	100 378,62	528 956,93	2,68
1 197	Weyerhaeuser Co.	42 496,80	40 706,10	0,21
198	Williams-Sonoma Inc.	45 770,65	65 561,47	0,33
160	Willis Towers Watson PLC	66 574,21	59 404,17	0,30
417	Workday Inc.	81 475,02	72 515,30	0,37

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Inventaire du portefeuille (suite)
Au 30 juin 2026 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions américaines (suite)				
625	WR Berkley Corp.	61 891,21	62 617,42	0,32
174	Wynn Resorts Ltd	23 279,95	23 997,44	0,12
399	Xylem Inc/NY	70 688,65	66 999,00	0,34
463	Yum! Brands Inc.	94 112,90	105 138,56	0,53
80	Zebra Technologies Corp.	32 229,50	29 916,87	0,15
324	Zimmer Biomet Holdings Inc.	41 679,66	39 622,23	0,20
704	Zoetis Inc.	78 236,32	71 862,30	0,36
		<u>16 049 368,09</u>	<u>19 729 317,41</u>	<u>100,00</u>
Total des placements détenus		16 049 368,09	19 729 317,41	100,00

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers

Au 30 juin 2026 (non audité)

1. Organisation de la fiducie et nature des activités

Le Fonds alternatif ascendant Venator (auparavant le Fonds alternatif fondateurs Venator) (la « Fiducie ») est une fiducie qui a été créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 28 juin 2007 et dans sa version modifiée et mise à jour au 25 septembre 2009, au 14 février 2012, au 30 juin 2021 et au 25 juin 2025. La Fiducie a amorcé ses activités actives le 1^{er} septembre 2007. Venator Capital Management Ltd., une société constituée sous le régime des lois de la province de l'Ontario, agit en qualité de gestionnaire et de fiduciaire (le « gestionnaire » ou le « fiduciaire ») de la fiducie. L'adresse siège social de la fiducie est la suivante : 2, rue Bloor Est, bureau 310, Toronto (Ontario) M4W 1A8

L'objectif d'investissement du Fonds est de générer une croissance du capital à long terme grâce à une sélection quantitative de titres fondée sur des règles en prenant des positions longues sur des titres de participation.

Le 25 juin 2025, la Fiducie a procédé à une restructuration en vertu de laquelle son objectif de placement a été modifié. Dans le cadre du changement d'objectif d'investissement, les stratégies d'investissement de la Fiducie, les frais facturés par la Fiducie et la dénomination de la Fiducie ont également changé.

2. Mode de présentation

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont présentés à la juste valeur. Les politiques appliquées dans les présents états financiers intermédiaires sont fondées sur les normes comptables IFRS et la norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire (collectivement, les « normes comptables IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ils ont été autorisés à être délivrés par le gestionnaire le 19 août 2026. Ces états financiers intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Fiducie.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Ce qui suit résume les méthodes comptables de la fiducie :

a) Évaluation des placements

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (tels que des instruments dérivés cotés et des titres de négociation) est fondée sur les prix cotés sur les marchés. Conformément aux dispositions du prospectus simplifié de la fiducie, les placements sont évalués en fonction du dernier cours de marché lorsque vient le temps de déterminer la valeur liquidative par part aux fins des souscriptions et des rachats. Aux fins de la présentation de l'information financière, la fiducie utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Lorsque la fiducie détient des dérivés dont les positions en matière de risques de marché se compensent, elle utilise les cours médians du marché comme base d'établissement des justes valeurs pour les positions de risques qui se compensent et applique ce cours acheteur ou vendeur, selon le cas, à la position ouverte nette.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (les dérivés négociés hors cote, par exemple) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La fiducie recourt à diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions de marché en vigueur à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent l'examen de transactions comparables récentes conclues sans lien de dépendance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, l'utilisation de modèles d'évaluation d'options et le recours à d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Classement

La fiducie classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des dérivés comme étant des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

La fiducie classe ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion de ces actifs financiers conformément à sa stratégie d'investissement établie par écrit. La gestion du portefeuille de placements et l'appréciation de sa performance sont effectuées sur la base de la juste valeur, et le portefeuille de placements n'est ni détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu à la fois afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. La fiducie s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des actifs et prendre des décisions.

Les autres actifs financiers, y compris le montant à recevoir des courtiers, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, le montant à recevoir au titre des placements vendus, les autres actifs et les intérêts à recevoir, sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti et sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti seulement si les deux conditions suivantes sont réunies :

- i) la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ii) les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le montant à payer des courtiers, le montant à payer au titre des rachats, les frais de gestion à payer, le montant à payer au titre des placements achetés et les créditeurs et charges à payer sont classés comme des passifs financiers et sont comptabilisés au coût amorti. Les passifs financiers sont en général réglés dans les trois mois suivant l'émission. Les autres actifs et passifs financiers, de par leur nature, ont une échéance à court terme et ils sont comptabilisés au coût amorti, lequel avoisine la juste valeur.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation/décomptabilisation

La fiducie comptabilise les actifs financiers ou les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre à découvert les instruments. À compter de cette date, la totalité des profits et des pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs ou des passifs est comptabilisée aux états du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsque la fiducie transfère à une autre entité l'actif financier ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété. La fiducie décomptabilise les passifs financiers uniquement lorsque ses obligations sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration.

d) Compensation d'instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté aux états de la situation financière lorsque la fiducie a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, la fiducie conclut diverses conventions-cadres de compensation ou des accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière, mais qui permettent que les montants connexes soient compensés dans certaines circonstances, notamment en cas de faillite ou de résiliation des contrats.

e) Opérations sur titres et comptabilisation des produits

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction, et les profits et les pertes découlant de ces opérations sont comptabilisés à la date de transaction.

Le profit (la perte) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, ainsi que la variation de la plus-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen.

f) Retenues d'impôt

En règle générale, la fiducie est assujettie à des retenues d'impôt imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt applicables sont présentées comme une charge distincte aux états du résultat global.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations comptables et qu'elle ait recours à son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la fiducie. Les estimations, qui sont continuellement évaluées, sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements à venir qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série donnée de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables de cette même série en circulation à la date de clôture de l'exercice.

i) (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque série de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de cette même série en circulation au cours de l'exercice. Se reporter à la note 11 pour le calcul.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

j) Hiérarchie des justes valeurs

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, en fonction du plus bas niveau de données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres ne sont pas forcément représentatives du risque associé à un placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux de données d'entrée suivants :

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

k) Montant à payer à des courtiers

La fiducie a conclu une convention de courtage de premier ordre avec son courtier en ce qui a trait au maintien de son compte à titre de client. Le courtier a la garde des titres de la fiducie.

Le montant à payer à des courtiers correspond à un compte sur marge se composant d'emprunts en espèces qui ont été contractés auprès de courtiers et qui sont garantis par les placements sous-jacents détenus par la fiducie.

l) Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les coûts d'opérations, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et de la vente de titres en portefeuille et les autres coûts liés à l'exécution des ordres qui sont payés à des tiers, notamment les droits de timbre et les frais liés aux bourses, sont comptabilisés en charges aux états du résultat global en fonction de la date de transaction.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la fiducie est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et des autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 12 h (HNE), soit le taux de clôture, à la date d'évaluation. Les achats et ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères et les produits tirés de ces opérations sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les variations de la plus-value (moins-value) latente des écarts de conversion sont comptabilisées aux états du résultat global à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements. Tous les autres profits ou pertes de change liés aux écarts de conversion sont comptabilisés aux états du résultat global à titre de profits (pertes) réalisés sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion.

n) Intérêts et frais d'emprunt

Puisqu'elle détient à la fois des positions acheteur et des positions vendeur, la fiducie paie non seulement des intérêts, mais aussi des frais d'emprunt. Bien que le recours à des capitaux d'emprunt puisse améliorer considérablement le rendement sur le capital investi, il peut également exacerber les répercussions défavorables auxquelles est exposé le portefeuille de placements de la fiducie en ayant pour effet d'accroître l'exposition de celle-ci au risque lié au capital et d'augmenter les charges.

o) Imposition de la fiducie

La fiducie constitue une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, par conséquent, elle n'est pas assujettie à l'impôt à l'égard de la partie de son revenu net imposable, y compris les gains en capital réalisés nets, qui est versée ou à verser à ses porteurs de parts à la date de clôture de son année d'imposition. Toutefois, la partie du revenu net et des gains en capital réalisés nets de la fiducie qui n'est pas versée ou à verser aux porteurs de parts est assujettie à l'impôt sur le revenu. La fiducie compte distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant de ses gains en capital nets réalisés de manière à ne pas être assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour une période de 20 ans et portées en diminution de tout bénéfice imposable futur. Aux fins de l'impôt, les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et portées en diminution des gains en capital futurs.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

p) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse et des dépôts bancaires dont la durée initiale à courir jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois.

q) Classement des parts rachetables émises par la fiducie

Les parts rachetables de la fiducie ne satisfont pas aux critères de classement à titre de capitaux propres énoncés dans l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation*, puisqu'il existe plusieurs séries de parts comportant des droits différents; par conséquent, elles ont été classées dans les passifs financiers.

r) Évaluation des parts

L'actif net lié à une série donnée de parts est déterminé en calculant la valeur de la quote-part revenant à cette même série du total des actifs et des passifs de la fiducie attribuables à l'ensemble des séries de parts diminuée des passifs de la fiducie attribuables uniquement à cette série.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées directement à cette série. Le revenu, les profits et pertes réalisés et latents découlant des opérations sur titres et les autres charges sont affectés de manière proportionnelle à chaque série en fonction de la valeur liquidative attribuable à chaque série.

s) Modifications futures des méthodes comptables

Présentation et informations à fournir dans les états financiers (IFRS 18)

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1 Présentation et informations à fournir dans les états financiers et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. La nouvelle norme introduit les nouvelles exigences clés suivantes :

- Les entités sont tenues de classer tous les produits et charges en cinq catégories dans les états du résultat global, à savoir les catégories des activités d'exploitation, des placements, du financement, des activités abandonnées et de l'impôt sur le résultat. Les entités sont également tenues de présenter un sous-total du bénéfice d'exploitation nouvellement défini. Le bénéfice net des entités ne changera pas.
- Les mesures de performance définies par la direction (MPM) sont présentées dans une seule note dans les états financiers.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

s) Modifications futures des méthodes comptables (suite)

- Des indications améliorées sont fournies sur la façon de regrouper l'information dans les états financiers.

En outre, toutes les entités sont tenues d'utiliser le sous-total du bénéfice d'exploitation comme point de départ pour les états des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie d'exploitation selon la méthode indirecte.

La Fiducie est toujours en train d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme, notamment en ce qui a trait à la structure des états du résultat global de la Fiducie, aux états des flux de trésorerie et aux informations supplémentaires requises pour MPM. La Fiducie évalue également l'impact sur la façon dont les informations sont regroupées dans les états financiers, y compris pour les éléments actuellement étiquetés comme « autres ».

(t) Modifications aux normes comptables en vigueur durant la période

Modifications du classement et de l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7. Ces modifications portent sur le classement des actifs financiers et la comptabilisation du règlement par paiements électroniques dans le cadre des exigences de classement et d'évaluation d'IFRS 9. L'impact potentiel peut inclure, sans s'y limiter, un changement dans le calendrier de comptabilisation et de décomptabilisation d'instruments financiers dans certaines situations où le règlement d'un instrument financier avec un tiers prend plus d'une journée. De même, un changement peut être exigé pour les entités qui décomptabilisent à la fois les fournisseurs et l'encaisse à la date d'initiation du paiement, même si le créancier n'a pas encore reçu l'argent. Toutefois, il est possible de choisir une méthode comptable pour la décomptabilisation de certains passifs financiers qui sont réglés au moyen d'un système de paiement électronique, sous réserve du respect de certains critères.

Les modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2026. La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme, mais elle ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Fiducie.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

4. Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle ait recours à son jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard de l'avenir. Les paragraphes qui suivent décrivent les estimations et jugements comptables les plus importants faits ou formulés, selon le cas, en dressant les états financiers.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la fiducie, le gestionnaire est tenu de porter des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la fiducie consiste ou non à assurer la gestion de son portefeuille de placements et à en apprécier la performance sur la base de la juste valeur et de déterminer que le portefeuille de placements n'est ni détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu à la fois afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. Les jugements les plus importants qui ont été portés comprennent l'évaluation et la détermination du modèle économique approprié justifiant la décision de la fiducie de classer ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net.

5. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Les frais de gestion, que verse la fiducie au gestionnaire mensuellement, sont calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Avant le 25 juin 2025, les frais de gestion annuels relatifs à chaque série sont calculés comme suit : i) 2 % de la valeur liquidative des parts de série A et ii) 1 % de la valeur liquidative des parts de série F, plus les taxes applicables. Les frais de gestion des parts de série I sont négociés et versés directement par l'investisseur.

À compter du 25 juin 2025, les frais de gestion annuels pour chaque série sont les suivants : (i) 1,5 % de la valeur liquidative des parts des séries UA et A1 ; et (ii) 0,5 % de la valeur liquidative des parts des séries UF, F et F1, plus les taxes applicables. Les frais de gestion des parts des séries I et UI sont négociés et payés directement par l'investisseur.

Le gestionnaire paiera, à l'égard des parts de série A, et à même ses frais de gestion, des frais de service annuels aux courtiers inscrits participants dont les clients détiennent des parts de série A. Ces frais de service sont payables trimestriellement jusqu'à concurrence d'un montant correspondant à 1 % de la valeur liquidative des parts de série A détenues par les clients du courtier en question.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

5. Opérations entre parties liées (suite)

a) Frais de gestion (suite)

Pour la période clos le 30 juin, 2026, les frais de gestion se sont élevés à 102 462 \$ (120 930 \$ en 2025). De ce montant, une tranche de 16 279 \$ était à payer au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 - 16 449 \$).

b) Rémunération au rendement

La fiducie verse au gestionnaire une rémunération au rendement à l'égard des parts de série A et des parts de série F en circulation le dernier jour ouvrable de la période. Cette rémunération est calculée en fonction de l'excédent à cette date de la valeur liquidative par part majorée du montant total des distributions déclarées à l'égard de cette part (la « valeur liquidative par part ajustée ») sur le sommet précédent de cette part, plus les taxes applicables. La rémunération au rendement est calculée quotidiennement. Le « sommet » désigne le montant le plus élevé entre le prix d'achat de cette part ou la valeur liquidative par part ajustée après la dernière date à laquelle une rémunération au rendement a été versée.

À compter du 25 juin 2025, pour toute période à l'égard de laquelle une rémunération au rendement doit être versée, le gestionnaire recevra 20 % de tout profit en excédent du sommet. L'investisseur dans les parts de série I peut négocier une rémunération au rendement différente.

À compter du 25 juin 2025, au cours de toute période au cours de laquelle une commission de performance est payable, le gestionnaire recevra 10 % de tout gain excédant le sommet et l'excédent de l'indice S&P 500 Total Return en USD. Les investisseurs dans les parts de série I et les parts de série UI peuvent négocier une commission de performance différente.

Pour la période clos le 30 juin, 2026, la rémunération au rendement a été de néant (néant en 2025). De ce montant, une tranche de néant était à payer au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 - néant).

c) Porteurs de parts liés

Les administrateurs et les employés du gestionnaire détiennent 32,03 % (31 décembre 2025-46,70 %) des parts de la fiducie en circulation.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

6. Parts rachetables de la fiducie

La fiducie est autorisée à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'un nombre illimité de séries, chaque part représentant une participation véritable indivise et égale dans la valeur liquidative de la fiducie.

Chaque part rachetable de chaque série confère au porteur le droit d'exercer un vote et de participer également et proportionnellement à toutes les distributions effectuées par la fiducie. Le gestionnaire peut regrouper les parts rachetables d'une série ou en modifier la désignation.

Les porteurs de parts peuvent demander que leurs parts soient rachetées le dernier jour ouvrable de chaque semaine (la « date de rachat ») à leur valeur liquidative par part à cette date, pourvu que la demande de rachat soit soumise au moins 5 jours ouvrables avant cette date de rachat.

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables à la clôture de la période
30 juin 2026				
Série A	-	199 178	-	199 178
Série A1	1 290 225	-	(1 290 225)	-
Série F	12 746	591 020	(4 364)	599 402
Série F1	187 260	-	(187 260)	-
Série UA	24 507	15 583	(4 861)	35 229
Série UF	220 285	171 162	(19 106)	372 341
30 juin 2025				
Série A1	1 469 432	-	(150 826)	1 318 606
Série F	100 809	-	(70 241)	30 568
Série F1	198 997	-	(2 258)	196 739

Le capital de la fiducie est constitué des parts rachetables et émises. Les parts rachetables confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir les distributions déclarées, le cas échéant, et de recevoir un paiement proportionnel fondé sur la valeur liquidative par part de la fiducie au moment de leur rachat. En ce qui concerne la souscription ou le rachat de parts rachetables, la fiducie n'applique aucune restriction spécifique et n'a aucune exigence particulière à l'égard du capital. Les variations pertinentes sont présentées aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément aux objectifs et aux stratégies de placement ainsi qu'aux pratiques en matière de gestion du risque décrits à la note 7, la fiducie a l'intention d'investir, dans des placements appropriés, le montant qu'elle reçoit au titre des souscriptions, tout en conservant des liquidités suffisantes pour donner suite aux demandes de rachats, le montant de ces liquidités pouvant être augmenté au moyen d'emprunts à court terme ou de cessions de placements, au besoin.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, la fiducie est exposée au risque de liquidité, à l'autre risque de prix, au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La valeur des placements qui composent le portefeuille de la fiducie peut fluctuer quotidiennement en raison des variations des taux d'intérêt, de l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de marché ainsi que des nouvelles publiées par les sociétés concernant des titres spécifiques qui sont compris dans le portefeuille de la fiducie. Le niveau de risque dépend des objectifs de la fiducie en matière de placement et du type de titres dans lesquels elle investit.

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la fiducie soit incapable de régler ou d'honorer ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition de la fiducie au risque de liquidité découle des rachats périodiques de parts rachetables contre trésorerie. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être aisément liquidés. De plus, elle conserve habituellement des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour préserver sa liquidité.

La fiducie peut avoir recours à des dérivés pour modérer certaines expositions au risque. Rien ne garantit toutefois qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses de valeurs imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Les passifs financiers de la fiducie arrivent à échéance dans trois mois.

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire s'efforce d'atténuer ce risque en assurant une sélection judicieuse et une diversification prudente des titres et des autres instruments financiers conformément aux objectifs et à la stratégie de placement de la fiducie. Le risque maximum associé aux instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. L'ensemble des positions de la fiducie sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par la fiducie sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Autre risque de prix (suite)

Le tableau suivant présente la concentration de l'actif et du passif de placement de la fiducie au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la fiducie :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actions canadiennes	- %	- %
Actions américaines	99,55 %	100,12 %

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les placements en actions détenus par la fiducie sont concentrés dans les secteurs suivants :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Communications	4,46 %	6,03 %
Consommation discrétionnaire	7,99 %	9,51 %
Biens de consommation de base	7,00 %	8,25 %
Energie	4,28 %	4,45 %
Services financiers	13,35 %	13,23 %
Soins de santé	9,98 %	11,12 %
Produits industriels	12,84 %	14,23 %
Technologie de l'information	21,54 %	12,41 %
Matières	4,98 %	5,76 %
Immobilier	5,80 %	6,63 %
Utilitaires	7,33 %	8,50 %

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

b) Autre risque de prix (suite)

Au 30 juin 2026, la majorité de l'actif net de la fiducie était investi dans des titres de participation négociés sur des bourses nord-américaines. Par conséquent, si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la fiducie aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 1 972 932 \$ (31 décembre 2025 - 1 454 607 \$). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a pris envers la fiducie. Ce risque découle principalement des titres de créance détenus, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (par le biais de la cote de solvabilité du dépositaire) ainsi que du montant à recevoir de courtiers. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès d'une contrepartie qui est une grande banque canadienne notée AA au 30 juin 2026 (AA au 31 décembre 2025).

Le montant à recevoir de courtiers représente les comptes sur marge, la garantie en trésorerie donnée pour les titres empruntés et les transactions de vente en attente de règlement. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme étant minime en raison du court délai de règlement en cause et de la qualité de crédit élevée du courtier concerné. Le courtier principal de la fiducie était noté AA au 30 juin 2026 (AA au 31 décembre 2025).

Les placements de la fiducie dans des instruments de créance, y compris les intérêts à recevoir sur ceux-ci, représentent la principale source d'exposition au risque de crédit. La valeur de marché des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur.

Au 30 juin 2026, la fiducie détenait des placements dans des instruments de créance d'une juste valeur de néant (31 décembre 2025 - néant).

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change découle des instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle de la fiducie. La fiducie peut conclure des contrats de change à terme de gré à gré pour se couvrir contre le risque de change, afin de réduire son exposition aux devises étrangères ou d'établir une exposition aux devises étrangères.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la fiducie présente les expositions aux monnaies étrangères suivantes (en pourcentage de la valeur liquidative totale) :

Monnaie	Exposition			Incidence découlant d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
30 juin 2026						
Dollar américain	129 470 \$	19 729 317 \$	19 858 787 \$	6 474 \$	986 466 \$	992 940 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,65	99,52	100,17	0,03	4,98	5,01
Monnaie	Exposition			Incidence découlant d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
31 décembre 2025						
Dollar américain	4 567 \$	14 546 072 \$	14 550 639 \$	228 \$	727 304 \$	727 532 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,03	100,15	100,18	-	5,01	5,01

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la fiducie aurait augmenté ou diminué de 992 940\$ (31 décembre 2025 - 727 532 \$).

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

e) Risque de taux d'intérêt

La fiducie s'expose à un risque de taux d'intérêt lorsqu'elle investit dans des instruments financiers portant intérêt, du fait qu'elle s'expose alors au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis dans des titres portant intérêt à des taux du marché à court terme et les instruments à taux fixe détenus sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la fiducie n'est pas assujettie à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

8. Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente sommairement les données d'entrée qui ont été utilisées au 30 juin 2026 pour évaluer les placements de la fiducie comptabilisés à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Titres de capitaux propres	19 729 317 \$	– \$	– \$	19 729 317 \$
	19 729 317 \$	- \$	– \$	19 729 317 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente sommairement les données d'entrée qui ont été utilisées au 31 décembre 2024 pour évaluer les placements de la fiducie comptabilisés à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Titres de capitaux propres	14 546 072 \$	– \$	– \$	14 546 072 \$
	14 546 072 \$	- \$	– \$	14 546 072 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

9. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'effectuer des paiements à même la fiducie pour acquitter toute dépense ou toute charge qui, à son avis, est appropriée ou nécessaire pour assurer la bonne conduite des activités de la convention de fiducie, notamment, sans s'y limiter, pour engager tous les coûts liés à la gestion et à l'administration de la fiducie. La fiducie est responsable de payer tout impôt sur le revenu ou toute taxe d'accise exigible, de même que tous les frais de courtage liés aux opérations sur les titres.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

10. Impôt sur le résultat

Au cours de l'année d'imposition close le 31 décembre 2025, la fiducie disposait de reports prospectifs de pertes en capital de 8 905 560\$ (10 839 525 \$ en 2024) et de reports prospectifs de pertes autres qu'en capital d'un montant de 1 847 312 \$ (1 847 312 \$ en 2024) pouvant servir aux fins de l'impôt.

FONDS ALTERNATIF ASCENDANT VENATOR (auparavant FONDS ALTERNATIF FONDATEURS VENATOR)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Au 30 juin 2026 (non audité)

11. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série

Le tableau qui suit présente le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025 :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2026			
Série A	24 561 \$	199 178	0,12 \$
Série A1	1 640 782	1 274 762	1,29
Série F	194 194	47 952	4,05
Série F1	260 106	185 272	1,40
Série UA	83 489	29 450	2,83
Série UF	987 174	305 438	3,23
30 juin 2025			
Série A1	(820 605) \$	1 356 502	(0,60) \$
Série F	(146 499)	84 638	(1,73)
Série F1	(118 761)	198 174	(0,60)

12. Montant à payer au titre des rachats

Les montants à payer au titre des rachats sont constitués de parts rachetées au cours de l'exercice mais non encore payées à la clôture de l'exercice.